

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021 du CDOS 68 du 10 mars 2022

Maison de la Culture Populaire de la Cité à MULHOUSE

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT A 19H10

1) ALLOCUTION DE BIENVENUE DU PRESIDENT :

M. Guy BOOTZ souhaite la bienvenue à l'ensemble des représentants des Comités Départementaux présents et salue particulièrement :

Monsieur Patrick SCHOENE, Président de la Maison de la Culture Populaire de la Cité,

Madame FEUTZ, Directrice du Service des Sports du Conseil Départemental,

Monsieur BENNER, représentant le président de la Caisse du Crédit Mutuel St. Joseph Mulhouse.

Madame Isabelle MULLER, chargée de mission développement territorial du CDOS68.

Madame Elodie WEY, chargée de mission accompagnement juridique du CDOS68.

2) DESIGNATION DES SCRUTATEURS

L'assemblée décide de désigner les scrutateurs que si le quorum est atteint.

3) VERIFICATION DES POUVOIRS

Attendu que : la commission de vérification (Mmes Elodie WEY et Isabelle MULLER) a validé les pouvoirs de représentation ;

Attendu que : 24 membres dont 22 membres à jour de leur cotisation sur 64 membres sont présents ;

Attendu que : 113 voix sur 251 voix à jour de leur cotisation sont présentes ;

Attendu que : l'Assemblée Générale doit détenir la moitié des voix dont elle disposerait, soit 126 voix pour un total de 251 voix ayant cotisés ;

Le quorum n'est pas atteint.

L'Assemblée sera convoquée dans les 21 jours. Elle siègera sans condition de quorum.

Le président décide de présenter la suite de l'ordre du jour en respect des membres présents.

4) LECTURE ET APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2020

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2020 ne peut être approuvé par manque de quorum.

5) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le président présente son rapport moral. (*Voir annexe*)

6) RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL

Le secrétaire général présente le rapport d'activité 2021 du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration du CDOS68 sur l'année 2021.

Les actions réalisées par Madame Isabelle MULLER, chargée de mission développement territorial du CDOS68 et Madame Elodie WEY, chargée de mission accompagnement juridique du CDOS68, sont présentées par Mmes Isabelle WACK, Vice-présidente en charge du Sport Education et citoyenneté et Olivia FRICKER, Vice-présidente en charge du Sport et professionnalisation.

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021 du CDOS 68 du 10 mars 2022

Maison de la Culture Populaire de la Cité à MULHOUSE

7) RAPPORT FINANCIER

Monsieur René FRICKER, Trésorier général nous fait part des chiffres de l'exercice 2021.
(Voir annexe).

8) RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

Messieurs Fernand WILK et Gérard FOHRER, font état de leur vérification des comptes et remercie le trésorier pour le travail accompli.

9) QUITUS AU TRESORIER

Quitus ne peut être donné par manque de quorum.

10) PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2022

M. René FRICKER présente le budget prévisionnel 2022. (Voir annexe)

11) QUITUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Quitus ne peut être donné par manque de quorum.

12) DESIGNATION DES REVISEURS AUX COMPTES

MM. Fernand WILK et Gérard FOHRER acceptent d'être les réviseurs aux comptes 2022.

13) FIXATION DES COTISATIONS

Il est proposé de maintenir la cotisation annuelle 2022 à 55€ par membre du CDOS68. *Pour mémoire :*

*L'Assemblée valide à l'unanimité des membres présents, la mise en place d'une **contribution de 100€** aux frais d'organisation des Assemblées Générales pour tout membre (Comité Départemental) absent et non représenté.*

Cette contribution sera appelée aux membres absents à l'issue de l'AG2021.

14) DIVERS

Aucune question écrite n'est parvenue au CDOS68, au moins 20 jours précédents ces assises.

15) PRISE DE PAROLE DES INVITES

- M. Patrick SCHOENE, président de la MCP, souhaite la bienvenue à l'AG. Il rappelle la possibilité d'accueillir des associations aux sein de la Maison de Culture Populaire de la Cité.

- M. BRENNER, représentant le Président du Crédit Mutuel St Joseph, fait part du partenariat du Crédit Mutuel et de la caisse St. Joseph avec le mouvement sportif. Il annonce que le 14 juin 2022 se déroulera une soirée d'information sur l'assurance et la responsabilité civile.

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021 du CDOS 68 du 10 mars 2022

Maison de la Culture Populaire de la Cité à MULHOUSE

16) CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à 20h55.

M. Guy BOOTZ

M. Roland DEBENATH

Président du CDOS

Secrétaire Général

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021 du CDOS 68 du 10 mars 2022

Maison de la Culture Populaire de la Cité à MULHOUSE

ANNEXES

- Rapport moral du président.
- Compte de résultats 2021.
- Rapport réviseurs aux comptes 2021.
- Budget prévisionnel 2022.
- Ordre du jour de l'AG 2021.

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021 du CDOS 68 du 10 mars 2022

Maison de la Culture Populaire de la Cité à MULHOUSE

RAPPORT MORAL du PRESIDENT

Mesdames et Messieurs les Présidents des Comités départementaux et les représentants des clubs sportifs

En introduction, je voudrais rappeler et resituer les rôles et missions d'un Comité Départemental Olympique et Sportif dans le cadre de l'organisation du sport en France.

En vertu de l'article 141-3 du Code du Sport et conformément à l'article 19 des statuts du CNOSF, le CDOS est l'organe déconcentré du CNOSF auquel celui-ci reconnaît qualité exclusive dans le département en son nom pour mettre en œuvre les missions qui lui sont déléguées.

Les CDOS ont une légitimité juridique par le Code du sport, une légitimité politique en étant l'interlocuteur pour l'ensemble des disciplines adhérentes du CNOSF, c'est la société civile sportive constituée et une légitimité de représentation en représentant les organes déconcentrés des fédérations (proximité).

Le rôle essentiel du CDOS est de renforcer les relations avec les parties prenantes (têtes de réseaux) afin de co-construire des projets et renforcer le rôle et la crédibilité du mouvement sportif dans les instances territoriales.

La labélisation du CRIB (Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles) en 2021 servira de support pour aider les associations dans leurs démarches de fonctionnement de tous les jours.

Le PASS SPORT, la campagne du FDVA nous ont permis de constater les besoins des associations de ces domaines.

Nous allons également développer une offre vers les structures employeuses.

N'hésitez pas à nous saisir de vos demandes.

Un autre sujet d'actualité occupera l'année 2022. La CEA souhaite mettre en place une nouvelle politique sportive à partir de 2023, nous allons nous investir pleinement dans les échanges afin de porter la voix du mouvement sportif. Nous allons remettre en route les petits déjeuners du CDOS pour évoquer avec vous l'avancée des travaux qui conditionneront les aides futures de la collectivité.

De même, concernant la création de ligue d'Alsace le CDOS 68 est favorable et soutiendra les disciplines dans le cadre de leur projet. Néanmoins il faut garder à l'esprit aujourd'hui que la décision relève des fédérations sportives (le code du sport n'ayant pas été amendé sur ce sujet par la loi du 24/02/2022).

Concernant la fusion des Comités départementaux en comité territoriaux alsace, (qui doivent également recevoir l'aval des fédérations) il faut être très attentif à l'impact financier et élaborer en amont des actions convergentes. (1 + 1 ne fait pas toujours 2)

ANNEE 2021 :

Comme pour 2020, la pandémie a impacté les activités des associations.

2021 a également été une année qui fait ressurgir les faiblesses de nos structures. La baisse du bénévolat, maillon essentiel des clubs doit nous inciter à mieux nous structurer en partageant nos forces vives.

Le chute des licenciés (5% en moyenne) représente un enjeu économique pour les associations. Les aides publiques maintenues ont permis de passer ce cap en 2021.

Il faudra réfléchir au modèle économique des clubs pour 2022 et après.

Dans ce contexte le PASS SPORT a permis de verser aux clubs du 68 environ 390.000€ sur les 2 premières phases.

Les actions menées en 2021 par le CDOS 68 vous seront détaillées dans le cadre des activités thématiques.

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021 du CDOS 68 du 10 mars 2022

Maison de la Culture Populaire de la Cité à MULHOUSE

RAPPORT MORAL du PRESIDENT

PERSPECTIVES 2022 :

THEMATIQUES ABORDEES

- Education et Citoyenneté
- Santé Bien-Etre
- Sport et Professionnalisation
- Sport et Politiques publiques
- Communication
- C.R.I.B. (Centre de Ressources et d'Information des bénévoles)
- IMPACT 2024 : « La B.D. qui fait bouger »

EDUCATION ET CITOYENNETE

CLASSES OLYMPIQUES :

Labélisation de nouvelles classes olympiques en 2022

(Objectif : 6 classes de différents niveaux)

Suivi des classes labélisées et intervention dans les classes sur des thèmes relatifs à la charte olympique.

SEMAINE OLYMPIQUE :

(Du 24/01 au 28/01/2022, l'activité se déroulera également sur février et début mars)

20 classes sur un projet en 3 volets :

- Thématique sur le développement durable (plogging déchets et ramassage de vêtements et chaussures usagés avec l'atelier Le Relais)
- Thématique sur l'Olympisme
- Echange avec un athlète de Haut-niveau (en visio)

JOURNEE OLYMPIQUE :

(Le 23/06/2022)

Sur un site du département 68 à définir (en partenariat avec la CEA) et les Comités départementaux.

Le CDOS 68 sera également partenaire dans le cadre de l'organisation des JRJ (Jeux Régionaux des Jeunes) qui se dérouleront à Mulhouse sur cette journée olympique

SANTE BIEN-ETRE

Organisation sur Mulhouse de formations Sport Santé à l'attention des futurs intervenants dans les clubs sur cette thématique

E3S1 (niveau 1) : 2 sessions prévues au 1er semestre 2022

E3S2 (niveau 2) : 1 session prévue en septembre 2022

SPORT ET PROFESSIONNALISATION

PSC1 (premier secours) : en collaboration avec l'UFOLEP

Cette action s'adresse surtout aux futures jeunes souhaitant s'inscrire aux divers brevets d'Etat ou autres formations (pré requis souvent obligatoire)

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021 du CDOS 68 du 10 mars 2022

Maison de la Culture Populaire de la Cité à MULHOUSE

LABEL « VILLE SPORTIVE »

Cette opération est initiée par le CROS GE et déléguée pour la partie opérationnelle au CDOS départementaux à partir de 2022.

En 2022 accompagnement des collectivités ayant fait une demande de label.

SPORT ET POLITIQUES PUBLIQUES

Conférence « Discriminations et violences dans le sport » : (juin ou septembre 2022)

Un samedi matin pour tout public avec plusieurs intervenants sur divers thèmes.

Des formations seront proposées pour les dirigeants et éducateurs.

COMMUNICATION

Développement du Site Internet du CDOS 68 :

Améliorer la visibilité et la communication du CDOS 68 vers l'extérieur, les comités départementaux et surtout les clubs.

Rendre le site plus interactif.

CENTRE DE RESSOURCE ET D'INFORMATION DES BENEVOLES (CRIB) :

Premier niveau d'information et de conseil en matière administrative, comptable, juridique et de gestion d'une association à l'attention des bénévoles. Ce premier niveau d'information est gratuit.

Le centre assure également un soutien aux démarches, conseils, expertise et aide aux projets.

Des journées thématiques pour les bénévoles seront proposées.

Centre d'expertise pour les associations employeuses (comptabilité, juridique et fiscal)

Assurer une structuration administrative des associations.

IMPACT 2024 « La B.D. qui fait bouger » :

Conception d'une « BD qui fait bouger les mentalités »

La crise sanitaire a accentué la sédentarité, la santé physique et mentale du jeune public.

Avec ce projet nous souhaitons :

- Inciter les jeunes à pratiquer des APS, à retrouver le chemin des associations sportives
- Faire directement participer les jeunes à la création du scénario « BD par des jeunes pour des jeunes »
- Utiliser ce support comme moyen de sensibilisation auprès d'un public ciblé sur diverses thématiques où l'AAP serait central et véhiculerait des valeurs

PROBLEMATIQUES EN SUSPENS

(Equilibrer le financement de la structure sur plusieurs années 2022 – 2025)

Les divers frais de fonctionnement de la structure (antenne de Mulhouse) doivent encore trouver leur financement pour assurer la pérennité du CDOS 68 acteur indispensable pour le rayonnement et l'aide aux clubs du centre et sud alsace.

Le CDOS 68 assure la coordination des Comités départementaux et des clubs.

Ne pas oublier que les clubs assurent dans le cadre de l'activité qu'ils déploient à 70% une action sociale d'intégration et de vivre ensemble. La partie compétitive complémentaire nécessaire au développement de chacun afin de s'intégrer dans le fonctionnement de notre société par la recherche de la performance est également importante dans les clubs fédérés.

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021 du CDOS 68 du 10 mars 2022

Maison de la Culture Populaire de la Cité à MULHOUSE

C.D.O.S. HAUT-RHIN COMPTE DE RESULTAT 2021

COMPTE DE RESULTAT	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 585,00	2 750,00
Ventes de biens et services	3 640,00	4 365,00
Ventes de biens		
Ventes de prestations de service	3 640,00	4 365,00
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs	57 300,00	44 064,00
Concours publics et subventions d'exploitation	52 300,00	42 564,00
<i>Etat</i>	<i>29 300,00</i>	<i>24 514,00</i>
<i>Région(s)</i>		
<i>Département(s)</i>	<i>15 000,00</i>	<i>17 000,00</i>
<i>Commune(s)</i>		<i>1 050,00</i>
<i>Subvention communauté de communes et agglomération</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Fonds européens</i>		
ASP	8 000,00	
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Mécénats</i>		
Contributions financières	5 000,00	1 500,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de		
Autres produits		5 000,00
Total I	63 525,00	56 179,00
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		996,60
Autres achats et charges externes	18 101,22	20 106,09
Achat	3 249,23	3 618,50
<i>Achats d'études et de prestations de services</i>	<i>820,00</i>	<i>2 445,00</i>
<i>Achats non stockés de matières et de fournitures</i>		
<i>Fournitures non stockables (eau, énergie)</i>		
<i>Fournitures d'entretien et de petit équipement</i>	<i>2 429,23</i>	<i>1 173,50</i>
<i>Autres fournitures</i>		
Services extérieurs	10 649,85	11 527,16
<i>Sous traitance générale</i>		
<i>Locations</i>	<i>9 994,37</i>	<i>10 050,00</i>
<i>Entretien et réparation</i>		
<i>Assurance</i>	<i>360,48</i>	<i>697,16</i>
<i>Documentation</i>	<i>95,00</i>	
<i>Divers</i>	<i>200,00</i>	<i>780,00</i>
Autres services extérieurs	4 202,14	4 960,43
<i>Rémunération intermédiaires et honoraires</i>		
<i>Publicité, publication</i>	<i>652,97</i>	<i>2 332,55</i>
<i>Déplacements, missions</i>	<i>2 243,79</i>	<i>1 536,00</i>
<i>Frais postaux et de télécommunications</i>	<i>948,42</i>	<i>720,00</i>
<i>Services bancaires, autres</i>	<i>356,96</i>	<i>371,88</i>
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	440,86	440,29
Salaires et traitements	31 711,73	21 098,00
Charges sociales	15 694,10	9 431,43
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Autres charges	2 272,00	640,00
Autres charges de gestion courante	2 272,00	100,00
Autres charges de personnel		540,00
Total II	68 219,91	52 712,41
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-4 694,91	3 466,59

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021 du CDOS 68 du 10 mars 2022

Maison de la Culture Populaire de la Cité à MULHOUSE

C.D.O.S. HAUT-RHIN COMPTE DE RESULTAT 2021

PRODUITS FINANCIERS :		
Autres intérêts et produits assimilés	378,72	394,24
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Total III	378,72	394,24
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	378,72	394,24
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-4 316,19	3 860,83
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	368,39	693,20
Total V	368,39	693,20
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	1,20	685,15
Total VI	1,20	685,15
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	367,19	8,05
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéficiaires (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	64 272,11	57 266,44
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	68 221,11	53 397,56
EXCEDENT OU DEFICIT	-3 949,00	3 868,88
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		



**COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021
du CDOS 68 du 10 mars 2022**

Maison de la Culture Populaire de la Cité à MULHOUSE

RAPPORT des REVISEURS AUX COMPTES 2021

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021 du CDOS 68 du 10 mars 2022

Maison de la Culture Populaire de la Cité à MULHOUSE

C.D.O.S. 68

BUDGET 2022

CHARGES

Frais Administratifs	10000	10000
Locations	9000	9000
Réunions/AG/Congrès	4000	4000
Réunions C.A.	1500	1500
Réunions B.E.	1500	1500
Abonnements/Orange	1290	1290
Assurance/Redevances	3000	3000
Salaires hors Actions	5610	66000
ACTIONS	116510	56120

PRODUITS

Cotisations	2500
ANS PST	25000
CNDS Emploi	5600
ANS IMPACT 2024	35000
FDVA	4000
C.E.A.	57000
FONGEP	7100
Partenariat	3100
CDOS 68	6830
Produits financiers	300
Ville Saint Louis	3000
Prestations	2980

TOTAL	152410	152410
--------------	---------------	---------------

TOTAL	152410
--------------	---------------

DETAIL DES ACTIONS

		Frais hors salaires
Semaine Olympique (SOP)	8000	1400
Impact 2024	51000	33500
CRIB CDOS 68	31800	5800
Classes olympiques	5350	4000
Colloque violences	7000	4020
Journée Olympique	8380	5400
Sport Santé (formation)	2980	0
Soirées thématiques	2000	2000

TOTAL	116510	56120
--------------	---------------	--------------



COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021 du CDOS 68 du 10 mars 2022

Maison de la Culture Populaire de la Cité à MULHOUSE



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

MCP Cité / CDOS68

29 rue du Chanoine Henri Cetty – 68200 Mulhouse

Jeudi 10 mars 2022

ORDRE du JOUR

Validé par le CA le 07 février 2022.

Assemblée Générale Ordinaire statutaire 2021

1. Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président.
2. Désignation des scrutateurs.
3. Vérification des pouvoirs.
4. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de 2020.
5. Rapport Moral du Président.
6. Rapport d'activité du Secrétaire Général.
7. Rapport Financier du Trésorier Général
8. Rapport des Réviseurs aux Comptes.
9. Quitus au Trésorier.
10. Présentation du Budget Prévisionnel 2022.
11. Rapports des Présidents des Commissions.
12. Quitus au Conseil d'Administration.
13. Fixation des Cotisations et participation aux frais d'organisation de l'assemblée générale.
14. Désignation des Réviseurs aux Comptes.
15. Divers.
16. Parole aux invités
17. Clôture.

Un buffet clôturera la soirée si les conditions sanitaires le permettent.

Pour le Comité,
G. BOOTZ
Président du CDOS68

Rappel :

Article 5 des statuts du CDOS68 §3,4.

*Chaque organisme départemental, membre du CDOS, est représenté par son président
ou une personne de son comité de direction dûment mandatée à cet effet.*

Ce représentant ne peut être porteur que d'un seul mandat.